



# Chroniques lycéennes 2011-2012

publié le 15/10/2011

## Prix Charles Cros Lycéen de la nouvelle chanson francophone

*Descriptif :*

Travail sur la chanson francophone

### "Chroniques lycéennes" 2011-2012

#### Prix Charles Cros Lycéen de la nouvelle chanson francophone

{{}}



Ce programme, initié par le CRDP de Picardie, **est désormais confié au CDDP de la Charente-Maritime**. Il est mené en partenariat avec l'Académie Charles Cros.

**Il s'adresse à tout élève de lycée d'enseignement général ou professionnel scolarisé en France ou à l'étranger.**

A partir d'une **sélection de 20 titres de la nouvelle chanson francophone**, réunis sur un CD, les lycéens, accompagnés de leurs enseignants, sont invités à rédiger des chroniques ou critiques musicales, dont les 50 meilleures sont publiées dans un supplément **du magazine les Inrockuptibles**.

Il s'agit d'un **travail d'écoute et de sensibilisation** des lycéens aux textes comme à l'expression musicale dans toute la diversité de ses formes. Au-delà, les élèves peuvent être amenés à **découvrir les voies de la création, les métiers de la chanson, les enjeux culturels et économiques de la copie privée, etc...**

L'**Académie Charles Cros** mobilise autour de ce projet un réseau de partenaires, de lieux de programmation, de festivals en France et à l'étranger, pour faciliter l'organisation de rencontres entre les jeunes et les artistes.

En fin d'année scolaire, **les lycéens votent pour les chansons**, qui ont été, pour eux, les plus belles découvertes ; le Prix Charles Cros des lycéens est généralement remis en novembre, à **la Maison de Radio France**, dans le cadre de la proclamation des Grands Prix du disque.

Document joint : présentation et calendrier de la 11e édition

Document joint

 [présentation Cherles Cros](#) (PDF de 114.6 ko)



Académie  
de Poitiers

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**